

Rapport n°1 :**Composition du bureau - Désignation des vice-présidents délégués**

Rapporteur (s) :	Dominique GREVEY, Président d'UBFC
Service référent :	Direction générale des services
Séance du Conseil d'administration	10 décembre 2020

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Les articles 12¹ et 22² des statuts d'UBFC définissent les modalités d'installation de l'équipe de gouvernance composée des vice-présidents élu ou délégués et qui vont être membres du bureau d'UBFC.

Conformément à ces dispositions, le Président d'UBFC vous propose d'approuver par un vote à main levée les propositions suivantes :

- Vice-président délégué chargé des Relations internationales : Paul Alibert (MCF - uB) ;
- Vice-présidente déléguée chargée de l'Entrepreneuriat et innovation : Pascale Brenet (MCF - UFC) ;
- Vice-président délégué chargé des Formation et Innovation pédagogique : Maxime Jacquot (PU - UFC) ;
- Vice-présidente déléguée chargée de la Communication, de l'Attractivité et de la Culture collective UBFC : Maryse Graner (IGE - UFC) ;
- Vice-président délégué chargé du projet ISITE-BFC : Alain Dereux (PU - uB) ;
- Vice-présidents délégués chargés de la Recherche : Pascal Neige (PU - uB) & Hugues Daussy (PU - UFC).

Les autres vice-présidents, notamment étudiant et numérique seront désignés ultérieurement.

¹ Extraits : Le conseil d'administration élit le président d'UBFC ainsi qu'un vice-président chargé des questions et ressources numériques. **Il approuve la désignation, par le président, des vice- présidents délégués.**

² Extraits : Le président est assisté d'un bureau. Sont membres du bureau, outre le président : Le président du conseil académique, Le vice-président élu chargé des questions et ressources numériques, **Les vice-présidents délégués, dont la désignation par le président est approuvée par le conseil d'administration, et parmi lesquels un vice-président issu du collège des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens de services et de santé et un vice-président issu du collège des usagers.**

DÉLIBÉRATION

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir approuver ces désignations.